



## Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue en la salle du conseil à Vaudreuil-Dorion le mercredi 21 octobre 2015 à 19 h 30, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Jean A. Lalonde, à laquelle sont présents les membres suivants : le maire d'Hudson, Ed Prévost, le maire des Cèdres, Raymond Larouche, la mairesse des Coteaux, Denise Godin Dostie, le maire de L'Île-Cadieux, Paul Herrbach, le maire de L'Île-Perrot, Marc Roy, la mairesse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes, le maire de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de Pointe-des-Cascades, Gilles Santerre, le maire de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de Rivière-Beaudette, Patrick Bousez, le maire de Saint-Clet, Daniel Beaupré, la mairesse de Sainte-Justine-de-Newton, Gisèle Fournier, la maire de Sainte-Marthe, Aline Guillotte, le maire de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, le représentant de Très-Saint-Rédempteur, Alexandre Zalac, le maire de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire de Vaudreuil-sur-le-Lac, Claude Pilon.

Sont également présents, messieurs le directeur général, Guy-Lin Beaudoin, le greffier, David Morin, le directeur général adjoint, Raymond Malo, et le conseiller en communication, Simon Richard.

Sont absents le maire de Coteau-du-Lac, Guy Jasmin et le maire de Pointe-Fortune, Jean-Pierre Daoust.

### **1. BIENVENUE PAR MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le directeur général souhaite la bienvenue aux membres du conseil et constate qu'il y a quorum.

15-10-21-01

Il est proposé par monsieur **Marc Roy**, appuyé par madame **Danie Deschênes** et résolu **d'ouvrir** la séance à 20 h 25.

Proposition adoptée.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

15-10-21-02

Il est proposé par monsieur **Jean A. Lalonde**, appuyé par madame **Denise Godin Dostie** et résolu **d'adopter** l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée.

### **3. CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur le directeur général constate que tous les membres ont reçu l'avis de convocation.

### **4. ÉLECTIONS ET NOMINATION DU PRÉFET, DU PRÉFET SUPPLÉANT, DES MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF, DES MEMBRES DES COMITÉS ET DES TABLES DE LA MRC**

#### **4.1 PROCESSUS ÉLECTORAL**

Monsieur le directeur général fait la lecture du processus électoral.

15-10-21-03

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par monsieur **Yvon Bériault** et résolu **d'accepter** le processus électoral tel que présenté.

Proposition adoptée.

#### **4.2 NOMINATION DES SCRUTATEURS**

15-10-21-04

Il est proposé par monsieur **Marc Roy**, appuyé par monsieur **Claude Pilon** et résolu **de nommer** messieurs Raymond Malo, directeur général adjoint, ainsi que David Morin, greffier de la MRC et de la CMR, tous deux de la MRC, à titre de scrutateurs.

Proposition adoptée.



## Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

### 4.3 ÉLECTIONS

#### PRÉFET

Le président d'élection procède à l'élection du préfet.

Monsieur Jean A. Lalonde, maire de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, propose sa candidature. Aucune autre mise en candidature n'est présentée.

Conformément à l'article 210.26 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*, le président d'élection **déclare élu**, monsieur **Jean A. Lalonde** comme préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, pour un mandat de deux (2) ans.

#### PRÉFET SUPPLÉANT

Le président d'élection procède à l'élection du préfet suppléant.

Conformément à l'article 198 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le président d'élection procède à la mise en candidature du préfet suppléant.

Monsieur Marc Roy, maire de la ville de L'Île-Perrot, propose sa candidature. Aucune autre mise en candidature n'est présentée.

15-10-21-05

Il est proposé par madame **Danie Deschênes**, appuyée par monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu **de nommer** monsieur **Marc Roy** à titre de préfet suppléant de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour un mandat de deux (2) ans et qu'il soit autorisé à **signer** les effets bancaires de la MRC de Vaudreuil-Soulanges en remplacement de monsieur Yvan Cardinal.

Proposition adoptée.

#### MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Le président d'élection procède à l'élection des membres du comité administratif.

##### Secteur 1

Le président d'élection procède à la mise en candidature du membre du comité administratif pour le secteur 1. Monsieur Hans Gruenwald Jr, maire de la ville de Rigaud propose sa candidature. Aucune autre mise en candidature n'est présentée.

15-10-21-06

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu **de nommer** monsieur **Hans Gruenwald Jr** à titre de membre du comité administratif de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour le secteur 1 pour un mandat de deux (2) ans.

Proposition adoptée.

##### Secteur 2

Le président d'élection procède à la mise en candidature des deux (2) membres du comité administratif pour le secteur 2. Messieurs Yvon Chiasson, maire de la municipalité de Saint-Zotique et Jean-Yves Poirier, maire de la municipalité de Saint-Polycarpe proposent leurs candidatures. Aucune autre mise en candidature n'est présentée.

15-10-21-07

Il est proposé par monsieur **Marc Roy**, appuyé par monsieur **Yvon Bériault** et résolu **de nommer** messieurs **Yvon Chiasson** et **Jean-Yves Poirier** à titre de membres du comité administratif de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour le secteur 2 pour un mandat de deux (2) ans.

Proposition adoptée.

##### Secteur 3

Le président d'élection procède à la mise en candidature des trois (3) membres du comité administratif pour le secteur 3. Messieurs Guy Pilon, maire de la ville de



## Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

Vaudreuil-Dorion, Claude Pilon, maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac et Paul Herrbach, maire de la ville de L'Île-Cadieux proposent leurs candidatures. Aucune autre mise en candidature n'est présentée.

15-10-21-08

Il est proposé par madame **Danie Deschênes**, appuyée par monsieur **Ed Prévost** et résolu **de nommer** messieurs **Guy Pilon, Claude Pilon et Paul Herrbach** à titre de membres du comité administratif de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour le secteur 3 pour un mandat de deux (2) ans.

Proposition adoptée.

### Secteur 4

Le président d'élection procède à la mise en candidature du membre du comité administratif pour le secteur 4. Monsieur Michel Bourdeau, maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil propose sa candidature. Aucune autre mise en candidature n'est présentée.

15-10-21-09

Il est proposé par monsieur **Yvan Cardinal**, appuyé par monsieur **Marc Roy** et résolu **de nommer** monsieur **Michel Bourdeau** à titre de membre du comité administratif de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour le secteur 4 pour un mandat de deux (2) ans.

Proposition adoptée.

### MEMBRES DES COMITÉS ET DES TABLES DE LA MRC

Le président d'élection procède à l'élection des membres et présidents des comités et des tables de la MRC.

15-10-21-10

Il est proposé par monsieur **Jean-Yves Poirier**, appuyé par monsieur **Gilles Santerre** et résolu **d'adopter** le tableau des comités et des tables de la MRC, tel que présenté.

**Que** le mandat des membres élus soit d'une durée de deux (2) ans.

Proposition adoptée.

Monsieur le préfet préside la séance. Le représentant de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur prend son siège.

### 5. FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE : ADOPTION DE LA RÉPARTITION

CONSIDÉRANT l'entente d'une valeur de 694 036 \$ conclue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT);

CONSIDÉRANT QUE le FDT permet à la MRC de Vaudreuil-Soulanges d'affecter des montants au financement de toute mesure de développement local et régional, notamment sur les objets suivants :

- La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural;

CONSIDÉRANT le devoir de la MRC d'engager cette somme pour l'exercice financier qui a débuté le 1<sup>er</sup> avril 2015 et qui prendra fin le 31 mars 2016;

CONSIDÉRANT QU'il est avantageux d'affecter les sommes du FDT selon les priorités d'intervention régionale incluses dans les diverses politiques et programmes reconnus par le conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, soit le plan de travail du Pacte rural, le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE);

POUR CES MOTIFS,

15-10-21-11

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par madame **Danie Deschênes** et résolu **de mandater** le conseiller en développement rural du Centre local de développement Vaudreuil-Soulanges, afin d'assurer la mise en œuvre selon les règles et modalités de l'entente du Fonds de développement des territoires et **d'adopter** la répartition des sommes reliées à cette entente selon les modalités suivantes;

	ORGANISATION	TITRE DU PROJET	MONTANT OCTROYÉ (\$)
1	Centre local de développement Vaudreuil-Soulanges	<i>Soutien à sa mission de développement local, incluant l'entrepreneuriat et l'économie sociale</i>	195 000 \$
2	Centre local de développement Vaudreuil-Soulanges	<i>Embauche d'un conseiller en développement rural</i>	75 000 \$
3	Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges	<i>Soutien à la réalisation des écocentres de Saint-Zotique et de Rigaud</i>	236 000 \$
4	Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges	<i>Poursuite du programme de subvention du Pacte rural de Vaudreuil-Soulanges</i>	188 036 \$
TOTAL DES PROJETS ACCEPTÉS			694 036 \$

Proposition adoptée.

### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS


Aucune question n'est posée par les citoyens.

### 7. CLÔTURE OU AJOURNEMENT

15-10-21-12

Il est proposé par monsieur **Daniel Beaupré**, appuyé par monsieur **Raymond Larouche** et résolu **que** la séance **soit levée** à 20 h 43.

Proposition adoptée.

  
JEAN A. LALONDE  
Préfet

  
GUY-LIN BEAUDOIN  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier